



LOURDES – PELERINAGE DIOCESAIN **TRAIN ROUGE**
 du 10 au 15 Juin 2021

Mlle / Mme / Mr / Père / Sœur / Frère
 Nom :
 Prénom :
 Adresse :

 Code Postal Ville
 date de naissance :
 portable
 Mail :

Pèlerin en Accueil
 BH
 Jeune
 Petit Train de l'Amitié
 Accompagnant Pèlerin
 Pèlerin
 Pèlerin fatigué
TRANSPORT
 TGV
 AVION
 Propres moyens



LOGEMENT
 Accueil
 Ave Maria
 Hôtel
 Village/jeunes

Personne à prévenir en cas d'accident ou Tuteur légal :
 Nom/Prénom :
 Lien de Parenté :
 Adresse :
 Code Postal Ville :
 Tél. :

BH : indiquez ici le nom de votre hôtel

 Jeunes : ST PIERRE/ST PAUL

TRAIN ROUGE : TGV
Accueil à Saint FRAI

Nbre de pèlerinages déjà effectués: / Premier pèlerinage
 Paiement par : Chèque Postal N°
 Chèque Bancaire Banque Ville
 N° chèque.....
 Autre moyen

Conditions Financières
PELERIN EN ACCUEIL A ST FRAI
 TGV + Accueil + Frais dossier : **501,50 €**

BH / PTA / Pèlerins	
TGV + Frais dossier :	273 € <input type="checkbox"/>
Voyage Propres Moyens :	46 € <input type="checkbox"/>
Avion + Frais dossier :	336 € <input type="checkbox"/>
Ave Maria (ch individ)	176,65 € <input type="checkbox"/>
Ave Maria(ch 2/3 pers vivant ensemble)	150,40 € <input type="checkbox"/>
St Frai	215,70 € <input type="checkbox"/>

JEUNES	
TGV + Frais dossier	168 € <input type="checkbox"/>
TGV+Fr dossier+hébergement	342,15 € <input type="checkbox"/>

ENCADRANTS JEUNES	
TGV + Frais dossier	253 € <input type="checkbox"/>
TGV+Fr dossier+hébergement	429,65 € <input type="checkbox"/>

TOTAL : €

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Service des Pèlerinages Diocésains. Ces informations sont collectées et utilisées à des fins d'organisation et de gestion du séjour. Elles sont conservées pendant 10 ans. Elles pourront être exploitées pour le denier de l'église et communiquées aux revues religieuses de Bayard presse. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant à tout moment et les faire rectifier en contactant : pelerinages@lille.catholique.fr . Pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter dpo@lille.catholique.fr.

Règlement par :
 Espèces
 Chèques vacances valides
 Chèque(s) à l'ordre de **l'A.D. Pèlerinages**
 Paiement 15/06 15/7 15/08

J'atteste avoir eu connaissance et lu la notice d'information de la Mutuelle Saint Christophe consultable en ligne sur www.lille.catholique.fr/pelerinages

Fait le..... à : Signature (précédée de la mention "lu et approuvé") :

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE
 Annexe des conditions générales de vente (Loi 92.645 du 13 juillet 1992) modifiées par le décret du 15 juin 1994 et l'arrêté du 22 novembre 1994
ANNULATION du fait de l'organisateur :
 Le nombre minimum de participants pour les Pèlerinages pour l'application du tarif est de 20 à 25 personnes. Si ce nombre n'était pas atteint 30 jours avant le départ, la Direction des Pèlerinage avertirait chaque participant inscrit en l'informant des possibilités offertes :
 - le remboursement intégral des sommes versées,
 soit le maintien du départ moyennant un supplément de prix.
ANNULATION du fait du pèlerin (sauf cas de force majeure) :
 Le montant des frais de dossier (41 €) sera retenu. Les versements effectués pourront être remboursés sous déduction des frais suivants :
 - entre 30 et 21 jours avant le départ, il sera retenu 25 % du montant total du voyage,
 - entre 20 et 8 jours avant le départ, il sera retenu 50 % du montant total du voyage,
 - entre 7 et 2 jours avant le départ, il sera retenu 75 % du montant total du voyage,
 - à moins de 2 jours avant le départ, il sera retenu 90 % du montant total du voyage.
 Tout voyage interrompu du fait du voyageur, pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement sauf cas de force majeure. **Toute annulation doit être notifiée par courrier.**

ATTENTION !
Pas de retenue pour le malade